MÉDIATHÈQUE

Stop au brûlage des déchets verts, une ressource végétale à valoriser

Air Extérieur Déchets

Mots clés
qualité de l'air

Mise à jour de cette page :
07/07/2023

Ressources pour comprendre et transmettre

Format :
Dossier de connaissances ou d'information

Année :
2023

Auteur :
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

En France, le brûlage des déchets verts à l'air libre, pourtant interdit, est encore très répandu : plus de 15% des personnes possédant un jardin enfreignent la loi (parfois sans le savoir), et 830 000 tonnes de déchets végétaux sont brûlés chaque année. Cette pratique, qui émet des polluants atmosphériques toxiques, est néfaste pour notre santé et pour l'environnement, et elle limite le retour au sol de la matière organique. Les déchets verts sont des ressources précieuses : des alternatives existent pour les valoriser plutôt que de les faire partir en fumée. (source FNE)

Voilà un dossier d'information sur le sujet produit par FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT.

Consulter le dossier

https://fne.asso.fr/dossiers/stop-au-brulage-des-dechets-verts-une-ressource-ve...